



Le Saint-Siège

***ADDRESS OF THE HOLY FATHER
POPE JOHN PAUL II
TO HIS ROYAL HIGHNESS DAVID M. DLAMINI,
NEW AMBASSADOR OF THE KINGDOM OF SWAZILAND
TO THE HOLY SEE****

28 May 1998

Monsieur l'Ambassadeur,

1. Je vous souhaite la bienvenue au Vatican à l'occasion de la présentation des Lettres par lesquelles Sa Majesté le Roi Mswati III vous accrédite comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume du Swaziland près le Saint-Siège. Je vous remercie pour les aimables paroles de salutation que vous me transmettez de la part de votre Souverain; gardant en mémoire le vif souvenir de ma visite dans votre pays il y a quelques années, je vous demande de transmettre en retour mes salutations cordiales à Sa Majesté ainsi qu'à tout le peuple swazi.

Comme vous l'avez remarqué, le Royaume du Swaziland et le Saint-Siège entretiennent des liens d'amitié et de coopération qui sont renforcés par les objectifs que nous partageons dans le cadre de notre œuvre commune en faveur de la paix et de la prospérité à tous les niveaux de la société. Notre rencontre d'aujourd'hui nous donne l'occasion de réfléchir ensemble sur certaines des préoccupations qui nous unissent dans nos efforts en vue de promouvoir une plus grande compréhension et collaboration. En effet, les efforts du Saint-Siège dans le domaine des affaires internationales ont pour seul et unique but l'édification d'un monde plus juste et plus humain, établi sur les solides fondements du respect pour la dignité et les droits humains. Il ne fait aucun doute que si l'on veut atteindre cet objectif, la Communauté internationale doit s'engager à une solidarité réelle et efficace avec tous les peuples, que ce soit pour promouvoir les nouvelles possibilités de développement humain qui apparaissent aujourd'hui ou pour surmonter les menaces à la paix, toujours présentes.

2. En ce qui concerne votre continent, on peut identifier certains défis auxquels la solidarité internationale doit répondre, afin de préserver le développement humain intégral en Afrique et d'assurer la prospérité politique, économique et sociale du monde tout entier. Parmi les préoccupations les plus urgentes figure le besoin de mettre un terme aux conflits armés, de fournir de la nourriture à ceux qui ont faim, et de prendre soin de la multitude des réfugiés. Pris individuellement,

chacun de ces problèmes constitue une source de grande souffrance; mais ils peuvent à juste titre être considérés dans leur ensemble, chacun d'eux ayant une relation de cause à effet avec l'autre. En Afrique, la faim a souvent été le résultat de la fragmentation sociale provoquée par les conflits et la violence. Et parmi les victimes de la guerre et de la famine, il y a ceux qui sont contraints d'abandonner leurs foyers et de chercher un abri ailleurs, ce qui conduit à la séparation et à la dispersion massives d'hommes, de femmes et d'enfants à travers l'Afrique. Au cours des dernières années du vingtième siècle, des statistiques fiables parlent de six millions de réfugiés et de seize millions de personnes déplacées au sein de leur propre pays. Le résultat est davantage de guerres, de famine et de réfugiés; et ainsi le cercle vicieux se poursuit, avec ses effets dévastateurs.

3. Ceux qui sont préoccupés par le bien-être de l'Afrique et par le bien-être des autres régions de la planète où des tragédies semblables ont lieu, ne doivent épargner aucun effort afin de soulager rapidement les victimes de la guerre, de la famine et des déplacements. Chacun, y compris les dirigeants nationaux et les directeurs des organisations internationales, doit œuvrer pour trouver les moyens d'empêcher ces maux de se répandre et pour y mettre un terme. Tous reconnaissent que la violence doit faire place au dialogue, que la nourriture ne doit jamais être utilisée comme un instrument de négociation et que la distribution d'aides humanitaires doit être libre et inconditionnelle. Malheureusement, le passage des déclarations de principes aux programmes d'actions concrètes n'est pas toujours facile, et c'est précisément ici que le Saint-Siège a appelé, à plusieurs reprises, la Communauté internationale à agir de façon décisive et à faire preuve de solidarité concrète pour aider ceux qui en ont véritablement besoin.

4. Tandis que cet appel s'adresse à la Communauté internationale en général, un appel particulier à la solidarité doit être lancé aux pays d'Afrique. Les nations d'Afrique ne doivent pas compter sur l'assistance extérieure pour tout; elles disposent de nombreux hommes et femmes ayant toutes les conditions humaines et intellectuelles requises pour répondre aux défis de notre temps. Comme je l'ai dit au Corps diplomatique au début de l'année: «Il faudrait davantage de solidarité "africaine" pour soutenir les pays en difficulté et aussi pour que ne leur soient pas imposées des mesures ou des sanctions discriminatoires» (Discours au Corps diplomatique, 10 janvier 1998, n. 4). La coopération dans l'analyse et l'évaluation des choix politiques, les accords réciproques pour bannir le trafic d'armes, la participation active aux programmes visant à promouvoir la paix et la réconciliation: tels sont les moyens de renforcer la crédibilité de l'Afrique aux yeux du reste du monde et d'encourager les autres pays à accroître leur assistance et à être plus respectueux de la souveraineté des nations concernées.

C'est ce même concept de solidarité qui inspire l'Église catholique dans son engagement en faveur des projets humanitaires. La charité chrétienne exige la participation active des catholiques du Swaziland, bien qu'ils ne représentent qu'une petite minorité parmi leurs concitoyens, dans l'œuvre visant à faire progresser le développement humain dans leur pays, en particulier à travers l'activité de l'Église dans les domaines de l'éducation, de la santé et des services sociaux. Je vous remercie pour vos paroles de reconnaissance en ce qui concerne l'engagement de l'Église dans ces domaines, et je suis certain que, dans le cadre de la garantie légale de la liberté religieuse au Swaziland, la communauté catholique pourra continuer à obéir librement au commandement du Seigneur qui consiste à proclamer la Bonne Nouvelle du salut et à en témoigner à travers des actions concrètes d'amour et de compassion.

Votre Altesse Royale, je souhaite que durant votre service, l'amitié et la compréhension qui ont marqué les relations entre le Royaume du Swaziland et le Saint-Siège continueront de s'accroître. Je vous assure de la pleine coopération de

la Curie Romaine dans l'exercice de votre haute mission et j'invoque sur vous, ainsi que sur tout le peuple du Swaziland, les Bénédictiones abondantes de Dieu tout-puissant.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.29 pp.3, 6.*

© Copyright 1998 - Libreria Editrice Vaticana

© Copyright - Libreria Editrice Vaticana